

Maître Chloé SOULARD, agissant pour le compte de la SELARL A.K.P.R.
Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 14 rue Lejemptel, 94300 VINCENNES.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 à 09 H 30

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL (94), au Palais de Justice, Place du Palais, Salle A, Bâtiment Nord, Rez-de-chaussée,
EN DEUX LOTS, aux plus offrants et derniers enchérisseurs, des lots ci-après désignés:

Dans une résidence sise à **VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)**
12 avenue de Choisy

Actuellement cadastrée section AV numéro 110

PREMIER LOT DE LA VENTE

Lot 1 : Au rez-de-chaussée, **UNE CAVE** de **7,85 m²**. Et les 5/10.000^{èmes} des P.C.G. - Lot 10 : Au rez-de-chaussée, à gauche, **UN LOCAL** sur rue, à usage de bureau, comprenant : un espace à usage de bureau, un local de stockage/remise, un local sanitaire.
SURFACE privative (Loi Carrez) : **19,11 m²** - Et les 196/10.000^{èmes} des P.C.G. Ce lot est **actuellement inexploité**.

Lot 11 : Au rez-de-chaussée, au fond à gauche, **DES TOILETTES** de **4,61 m²**. Et les 7/10.000^{èmes} des P.C.G.

SECOND LOT DE LA VENTE

Lot 12 : Au premier étage, à droite, **UN APPARTEMENT** comprenant : une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bain.
SURFACE privative (Loi Carrez) : **51,94 m²**. Et les 374/10.000^{èmes} des P.C.G.

Ce lot est **actuellement inoccupé** (travaux de rénovation en cours). **OBSERVATION étant ici faite** que les lots cités ci-dessus ont fait l'objet d'un procès-verbal de description dressé le 25 novembre 2021 par Maître Elisabeth FITOUSSI, Huissier de Justice associé à CHARENTON-LE-PONT (94).

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du Syndicat des copropriétaires de la résidence sise 12 avenue de Choisy à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)**, pris en la personne de son syndic la société VAL DE LOIRE IMMOBILIER, VALRIM, Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 Euros, inscrite au R.C.S. d'ORLEANS sous le numéro 086 971 017, dont le siège social est sis 24 rue Bannier, 45000 ORLEANS, régulièrement habilitée à procéder suivant procès-verbal d'Assemblée Générale du 10 mars 2021, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Chloé SOULARD, agissant pour le compte de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne et pour Avocat plaidant Maître Hugues LEROY, membre de la SCP Cabinet LEROY et Associés, Avocat au Barreau d'ORLEANS

MISES A PRIX : Premier lot : 10.000 Euros (Dix mille euros)

Second lot : 10.000 Euros (Dix mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL.

Fait et rédigé à VINCENNES (94), le 11 juillet 2022. Signé : Maître Chloé SOULARD.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé.

- A **Maître Chloé SOULARD**, agissant pour le compte de la SELARL A.K.P.R., Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 14 rue Lejemptel, 94300 VINCENNES.

- A **Maître Hugues LEROY**, membre de la SCP Cabinet LEROY et Associés, Avocat au Barreau d'ORLEANS, demeurant 31 rue de la République, 45000 ORLEANS, **Tél. : 02 38 68 05 06 - E-mail : missive@cabinet-leroy.com**.

Sur les lieux pour visiter le MARDI 30 AOÛT 2022 de 11 heures à 11 h 45.
